

Rapport d'évaluation des résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

(Conformément la LIP.art 83.1)

École/Centre : Norjoli

Nom de la direction : Annie Beauchemin

Adopté par le C.E le : 4 juin 2025

Transmis au SRÉ qui fera le suivi au PRÉ : 30 juin 2025

Nos résultats	<p>Modification de l'objectif en lien avec la régulation des émotions due à l'élaboration d'un nouveau questionnaire qui vise à mesurer la capacité des élèves à réguler leurs émotions et à s'apaiser lorsqu'ils en ont besoin.</p> <p>Notre résultat de départ, en septembre 2025, indique que 76% des élèves du 2^e et 3^e cycles considèrent être capable de réguler ses émotions et de d'apaiser lorsqu'ils en ont besoin. L'objectif à atteindre, au printemps 2025, a été fixé à 78%. Cette objectif a été atteint et nous sommes visons un résultat de 82% en juin 2027</p> <p>Modification du plan de lutte 2025-2025.</p> <p>Pour ce qui est de notre second objectif qui consiste à diminuer le nombre de procédures d'interventions actives, nos données antérieures ont été prises de janvier à juin 2024. L'année 2024-2025 est notre première année complète. Nous constatons une augmentation de la mise en place de fiches de procédures d'interventions ainsi qu'une réduction des interventions requises afin que la situation s'améliore ou se règle. Nous pouvons donc conclure que l'enseignement explicite des comportements attendus et les interventions faites ont porté fruit.</p> <p>Nous avons modifié notre troisième objectif puisque les comportements visé, soit le langage vulgaire et/ou à caractère sexuel étaient peu ou pas présent cette année comparativement à l'an passé. Cependant, des enjeux au niveau des relations d'amitié, du consentement, de l'identité de genre, de l'orientation sexuel ont été constatés. Nous nous sommes donc fixés comme objectif que nos professionnels anime au moins 2 ateliers n lien avec les enjeux rencontrés. En 2024-2025, 3 ateliers ont été animés.</p>
----------------------	---

Constats sur ces résultats	<p>Les interventions préventives, par le biais des programme Hors-piste et Soutien aux comportements positifs, ainsi que l'enseignement explicite ds comportements attendus portent fruit.</p> <p>Suite à l'analyse des résultats, l'équipe-école a choisi de placer la régulation des émotions au cœur de leur projet éducatif 2023-2027 et nous poursuivrons notre travail en ce sens.</p> <p>Nous constatons que des enjeux au niveau de l'alimentation, du sommeil et du temps d'écran fragilisent de plus en plus d'élèves. Ces enjeux peuvent causer de l'anxiété, de l'irritabilité, de l'impulsivité et mener à des actes de violence et d'intimidation. Nous y portons une attention particulière.</p>
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	<p>Diffusion du plan de lutte.</p> <p>Assurer une compréhension commune de tous les termes (élèves,parents, équipe-école, partenaires)</p> <p>Interventions préventives</p> <p>Interventions constantes et cohérentes</p> <p>Intervention immédiate lors de dénonciation</p> <p>Prise en charge rapide de tous les acteurs par les intervenants de l'école (incluant la direction)</p> <p>Programme Hors-Piste</p> <p>Soutien aux comportements positifs</p> <p>Diffusion de la procédure dans l'agenda.</p> <p>Capsules Web Hors-Piste.</p> <p>Présentation lors de la générale de classe.</p> <p>Affichage sur le site Web de l'école</p> <p>Signature du mode de vie dans l'agenda</p> <p>Appel téléphonique aux parents lors de situation problématique</p>

<p>Actions mises en place lorsque l'école constate un acte d'intimidation ou de violence</p>	<p>Par l'adulte témoin :</p> <p>Mettre fin au comportement inadéquat le plus rapidement possible;</p> <p>Nommer le comportement attendu en lien avec notre mode de vie éducatif;</p> <p>Orienter l'élève vers les comportements attendus;</p> <p>Vérifier sommairement l'état de la victime et de l'auteur;</p> <p>Transmettre l'information à l'équipe psychosocial et/ou à la direction;</p> <p>Consigner l'information.</p> <p>L'équipe psychosocial et/ou la direction :</p> <p>Évaluer et analyser la situation;</p> <p>Recueillir les informations;</p> <p>Rencontrer de tous les acteurs (victime, auteur, témoins);</p> <p>Assurer la sécurité de la victime;</p> <p>Évaluer la gravité du comportement;</p> <p>Communiquer avec les parents de tous les acteurs;</p> <p>Impliquer les parents dans la recherche de solutions;</p> <p>Si nécessaire, impliquer les intervenants externes au dossier ainsi que la policière éducative;</p> <p>Consigner la situation;</p> <p>Assurer le suivi après l'incident et les interventions pour évaluer l'état de la victime et de l'auteur.</p>
<p>Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain</p>	<p>Assurer une surveillance encore plus active;</p> <p>Continuer d'appliquer le mode de vie avec constance et cohérence;</p> <p>Présenter le plan de lutte et se familiariser avec le vocabulaire afin d'améliorer sa compréhension (conflit/violence/intimidation/...)</p> <p>Établir et diffuser un protocole d'intervention uniforme en cas de désorganisation;</p> <p>Poursuivre l'enseignement explicite des comportements attendus;</p>

	Animer des ateliers en lien avec les habiletés socio-émotionnelles, l'anxiété ainsi que les différents enjeux rencontrés; Présenter des mises en situations (Moozoom);
Formation offerte sur la violence à caractère sexuel (à compter de l'année 2023-2024)	Présentation du protocole d'intervention et discussion en équipe. Formation VACS suivi par l'ensemble de personnel.
Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	Animation d'ateliers par les professionnels; Animation d'ateliers Animaction par les intervenants de la maison de Famille de la Mitis; Animation d'ateliers par la policière éducatrice; Assurer une surveillance accrue (l'adulte doit voir tous les jeunes sous sa responsabilité et le jeune doit voir l'adulte - Je te vois, tu me vois).